

| S O M M A I R E (suite) | | | | | |
|-------------------------|--|---------------------------|------------------|-------|----|
| Numéros des résolutions | Titres | Points de l'ordre du jour | Dates d'adoption | Pages | |
| 2362 (XXII) | Budget additionnel de l'exercice 1967 (A/7023) | | | | |
| | Résolution A | 73 | 19 décembre 1967 | | 71 |
| | Résolution B | 73 | 19 décembre 1967 | | 73 |
| 2363 (XXII) | Budget de l'exercice 1968 (A/7014) | | | | |
| | Résolution A | 74 | 19 décembre 1967 | | 73 |
| | Résolution B | 74 | 19 décembre 1967 | | 75 |
| | Résolution C | 74 | 19 décembre 1967 | | 75 |
| 2364 (XXII) | Dépenses imprévues et extraordinaires de l'exercice 1968 (A/7014) | 74 | 19 décembre 1967 | | 76 |
| 2365 (XXII) | Fonds de roulement pour l'exercice 1968 (A/7014) | 74 | 19 décembre 1967 | | 76 |
| 2366 (XXII) | Emoluments des membres de la Cour internationale de Justice (A/7014) | 74 | 19 décembre 1967 | | 77 |
| 2367 (XXII) | Amendements au règlement concernant le régime des pensions des membres de la Cour internationale de Justice (A/7014) | 74 | 19 décembre 1967 | | 77 |
| 2368 (XXII) | Versement d'honoraires aux membres de l'Organe international de contrôle des stupéfiants (A/7014) | 74 | 19 décembre 1967 | | 78 |
| 2369 (XXII) | Réorganisation du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies à l'échelon le plus élevé: amendements au Statut du personnel de l'Organisation des Nations Unies (A/7014) | 74 | 19 décembre 1967 | | 78 |
| 2370 (XXII) | Budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies (A/7014) | 74 | 19 décembre 1967 | | 78 |
| Autres décisions | | | | | |
| | Rapport du Conseil économique et social [chap. XIV (sect. VI) et XV à XVII] | 12 | 15 décembre 1967 | | 80 |
| | Projet de budget pour l'exercice 1968 | 74 | 19 décembre 1967 | | 80 |
| | Questions relatives au personnel: composition du Secrétariat | 82,a | 19 décembre 1967 | | 80 |
| | Questions relatives au personnel: autres questions relatives au personnel | 82,b | 19 décembre 1967 | | 80 |

2264 (XXII). Rapports financiers et comptes pour l'exercice terminé le 31 décembre 1966 et rapports du Comité des commissaires aux comptes

A

ORGANISATION DES NATIONS UNIES

L'Assemblée générale

1. *Accepte* le rapport financier et les comptes de l'Organisation des Nations Unies, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1966, ainsi que les attestations du Comité des commissaires aux comptes¹;

2. *S'associe* aux observations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a formulées à ce sujet dans son deuxième rapport à l'Assemblée générale (vingt-deuxième session)².

1598^e séance plénière,
16 novembre 1967.

B

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT

L'Assemblée générale

1. *Accepte* le rapport financier et les comptes du Programme des Nations Unies pour le développement, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1966, ainsi que

¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-deuxième session, Supplément n° 6 (A/6706).

² Ibid., vingt-deuxième session, Annexes, point 72 de l'ordre du jour, document A/6673, par. 1 à 5.

les attestations du Comité des commissaires aux comptes³;

2. *Prend acte* des observations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a formulées à ce sujet dans son deuxième rapport à l'Assemblée générale (vingt-deuxième session)⁴.

1598^e séance plénière,
16 novembre 1967.

C

FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE

L'Assemblée générale

1. *Accepte* le rapport financier et les comptes du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1966, ainsi que les attestations du Comité des commissaires aux comptes⁵;

2. *Prend acte* des observations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a formulées à ce sujet dans son deuxième rapport à l'Assemblée générale (vingt-deuxième session)⁶.

1598^e séance plénière,
16 novembre 1967.

³ Ibid., vingt-deuxième session, Supplément n° 6A (A/6706/Add.1).

⁴ Ibid., vingt-deuxième session, Annexes, point 72 de l'ordre du jour, document A/6673, par. 6 à 8.

⁵ Ibid., vingt-deuxième session, Supplément n° 6B (A/6706/Add.2 et Corr.1).

⁶ Ibid., vingt-deuxième session, Annexes, point 72 de l'ordre du jour, document A/6673, par. 9 à 14.

D

OFFICE DE SECOURS ET DE TRAVAUX DES NATIONS UNIES
POUR LES RÉFUGIÉS DE PALESTINE DANS LE PROCHE-ORIENT*L'Assemblée générale*

1. *Accepte* les comptes de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1966, ainsi que les attestations du Comité des commissaires aux comptes⁷;

2. *Prend acte* des observations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a formulées à ce sujet dans son deuxième rapport à l'Assemblée générale (vingt-deuxième session)⁸.

1598^e séance plénière,
16 novembre 1967.

E

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES GÉRÉES PAR LE HAUT
COMMISSAIRE DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS*L'Assemblée générale*

1. *Accepte* les comptes relatifs aux contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1966, ainsi que les attestations du Comité des commissaires aux comptes⁹;

2. *Prend acte* des observations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a formulées à ce sujet dans son deuxième rapport à l'Assemblée générale (vingt-deuxième session)¹⁰.

1598^e séance plénière,
16 novembre 1967.

2265 (XXII). Nominations aux postes devenus
vacants au Comité consultatif pour les ques-
tions administratives et budgétaires*L'Assemblée générale*

1. *Nomme* membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires :

M. Paulo Lopes Corrêa,
M. Mohamed Riad,
M. E. Olu Sanu,
M. Dragos Serbanescu;

2. *Déclare* M. Corrêa, M. Riad, M. Sanu et M. Serbanescu nommés pour une période de trois ans, à compter du 1^{er} janvier 1968.

1598^e séance plénière,
16 novembre 1967.

* * *

Par suite des nominations ci-dessus, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires se composera des membres suivants: M. Jan P. BANNIER (Pays-Bas), M. Abdou CISS (Sénégal), M. Paulo Lopes CORRÊA (Brésil), M. André GANEM (France), M. Pedro OLARTE (Colombie), M. V. F. OULANTCHEV (Union des Républiques socialistes soviétiques), M. John I. M. RHODES (Royaume-Uni de Grande-

⁷ *Ibid.*, vingt-deuxième session, Supplément n° 6C (A/6706/Add.3 et Corr.3 et 4).

⁸ *Ibid.*, vingt-deuxième session, Annexes, point 72 de l'ordre du jour, document A/6673, par. 15 à 19.

⁹ *Ibid.*, vingt-deuxième session, Supplément n° 6D (A/6706/Add.4).

¹⁰ *Ibid.*, vingt-deuxième session, Annexes, point 72 de l'ordre du jour, document A/6673, par. 20 à 22.

Bretagne et d'Irlande du Nord). M. Mohamed RIAD (République arabe unie), M. E. Olu SANU (Nigéria), M. Dragos SERBANESCU (Roumanie), M. Shilendra K. SINGH (Inde) et M. Wilbur H. ZIEHL (Etats-Unis d'Amérique).

2266 (XXII). Nominations aux postes devenus
vacants au Comité des contributions

A

L'Assemblée générale

1. *Nomme* membre du Comité des contributions :

M. Thomas H. Bennett;

2. *Déclare* M. Bennett nommé pour la période allant de la date de la présente résolution au 31 décembre 1968.

1598^e séance plénière,
16 novembre 1967.

B

L'Assemblée générale

1. *Nomme* membres du Comité des contributions :

M. Raymond T. Bowman,

M. F. Nouredin Kia,

M. Stanislaw Raczkowski;

2. *Déclare* M. Bowman, M. Kia et M. Raczkowski nommés pour une période de trois ans, à compter du 1^{er} janvier 1968.

1598^e séance plénière,
16 novembre 1967.

* * *

Par suite des nominations ci-dessus, le Comité des contributions se composera des membres suivants: M. Amjad ALI (Pakistan), M. Thomas H. BENNETT (Canada), M. Raymond T. BOWMAN (Etats-Unis d'Amérique), M. Jorge Pablo FERNANDEZ (Pérou), M. F. Nouredin KIA (Iran), M. Evgueny Nikolaevitch MAKEEV (Union des Républiques socialistes soviétiques), M. Stanislaw RACZKOWSKI (Pologne), M. John I. M. RHODES (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), M. David SILVEIRA DA MOTA (Brésil) et M. Maurice VIAUD (France).

2267 (XXII). Nomination à un poste devenu
vacant au Comité des commissaires aux
comptes*L'Assemblée générale*

Nomme le Vérificateur général des comptes du Canada membre du Comité des commissaires aux comptes pour une période de trois ans, à compter du 1^{er} juillet 1968.

1598^e séance plénière,
16 novembre 1967.

* * *

Par suite de la nomination ci-dessus, le Comité des commissaires aux comptes se composera des membres suivants: le Vérificateur général des comptes du CANADA, le Vérificateur général des comptes de COLOMBIE et le Vérificateur général des comptes du PAKISTAN.

2268 (XXII). Nominations aux postes devenus
vacants au Tribunal administratif des
Nations Unies*L'Assemblée générale*

1. *Nomme* membres du Tribunal administratif des Nations Unies :